

DOMAINES DE RESSOURCES ABRÉGÉ SNESO

Les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé indiquent clairement que la formation d'un ostéopathe s'évalue sur un parcours d'apprentissage d'un minimum de 4 465 heures dont 1 000 heures de pratique clinique encadrée.

Benchmarks for training in osteopathy
World Health Organization. 2010.

Domaine 1 - Anatomie, physiologie et biomécanique humaines (770 heures)

Les apprentissages de l'anatomie, de la physiologie et de la biomécanique humaines ont pour objectif l'acquisition des connaissances et savoir-faire scientifiques nécessaires à la conduite d'une démarche d'analyse raisonnée liée à la prise en charge d'un patient.

L'apprentissage de l'anatomie humaine vise à étudier, d'une part le corps humain et les grands systèmes et appareils de l'organisme, et d'autre part les relations entre leurs structures.

L'apprentissage de la physiologie humaine consiste en l'acquisition des fondamentaux qui permettent l'analyse, l'interprétation et la compréhension des grandes fonctions des tissus, des structures et des forces qui animent le corps humain.

La biomécanique humaine consiste en l'application des lois de la mécanique générale au corps humain. Il s'agira de comprendre les points faibles des structures et de leur agencement dans le but de mieux appréhender leur pathogénie.

Domaine 2 - Sciences et pratiques appliquées à l'ostéopathie (1 450 heures)

Basé sur les données de l'anatomie, de la physiologie et de la biomécanique humaines, en accord avec les savoirs cliniques et diagnostiques, l'apprentissage encadré des sciences et pratiques appliquées à l'ostéopathie concerne l'acquisition des connaissances, puis la maîtrise des savoir-faire de l'ensemble des tests diagnostiques et des techniques ostéopathiques musculo-squelettiques et myo-fasciales, dans le respect des principes ostéopathiques enseignés et autorisés par la réglementation en vigueur.

Les indications et contre-indications des techniques sont développées dans ce domaine de ressources.

La progression dans l'apprentissage systémique et la mise en situation dans les cas cliniques reconstitués permettent à l'étudiant de s'initier au développement d'une stratégie thérapeutique raisonnée et de procéder au traitement adapté dans le cadre du futur apprentissage clinique en situation réelle.

Domaine 3 - Sciences cliniques et diagnostic d'opportunité (720 heures)

Cet apprentissage est essentiel au futur ostéopathe pour lui permettre d'acquérir une compétence indispensable à son exercice : savoir établir un diagnostic d'opportunité ostéopathique fondé sur une démarche critique et systémique des données de l'anamnèse et des dysfonctions somatiques du patient, afin de répondre à la question primordiale : « Le patient relève-t-il en première intention de l'ostéopathie ? », et celle qui en découle : « Le bénéfice escompté du traitement sera-t-il optimum ? ».

Ce domaine inclut les apprentissages :

- de la sémiologie et des différentes pathologies contribuant à la réalisation de l'anamnèse ;
- de la gestuelle de l'examen clinique ;
- de la biologie, de la pharmacologie et de l'imagerie médicale permettant la lecture et la compréhension des données médicales du patient ;
- du vocabulaire médical adapté facilitant une communication claire et indispensable avec l'ensemble des professionnels de santé.

Les stages en services hospitaliers permettent de confronter, face à des malades, toutes les connaissances acquises préalablement et compétences en cours d'apprentissage.

Domaine 4 - Apprentissages cliniques en situation (1 000 heures)

Les apprentissages cliniques en situation consistent à conduire progressivement l'étudiant vers un état autonome de responsabilité personnelle de décisions et d'actes. Il s'agit principalement de l'accompagner dans ses apprentissages visant à :

- se familiariser avec la démarche clinique dans le respect de l'éthique et de la déontologie ;
- développer la conscience soignant/soigné ;
- formuler des hypothèses diagnostiques et des stratégies thérapeutiques ;
- acquérir un savoir-faire gestuel dans le diagnostic et dans l'application de traitements ;
- développer l'analyse critique thérapeutique ;
- organiser et gérer l'activité professionnelle ;
- développer l'auto-évaluation professionnelle.

À la fin de cet apprentissage, l'étudiant est devenu l'ostéopathe sachant agir avec son patient.

Domaine 5 - Sciences fondamentales appliquées (190 heures)

Cet apprentissage vise à développer chez l'étudiant la connaissance et la compréhension des lois physiques et biochimiques appliquées au corps humain, ainsi que de la génétique, la bactériologie, la virologie, la parasitologie.

Une orientation pratique, clinique et expérimentale est privilégiée. Elle s'attache à placer l'étudiant au sein de situations concrètes issues des activités professionnelles. Les différentes ressources enseignées en sciences physiques et biochimie sont appliquées à des situations réelles ou reconstituées et aux besoins identifiés des étudiants.

Domaine 6 - Méthodologie de la recherche (100 heures)

La maîtrise de la méthodologie de la recherche s'inscrit nécessairement dans la formation de l'étudiant en ostéopathie compte tenu, d'une part, de la spécificité de cette approche du réel et d'autre part, de la contribution de l'ostéopathe à la production de nouvelles connaissances en matière de santé. Par ailleurs, la recherche fournissant des appuis significatifs et diversifiés à la pratique ostéopathique, il est crucial que l'étudiant soit capable de recourir à des écrits scientifiques en pouvant déterminer leur validité.

Les objectifs de la recherche en ostéopathie étant de connaître, comprendre et expliquer la pratique de la maîtrise ostéopathique, l'apprentissage dans le domaine de la méthodologie de la recherche a pour but l'acquisition de démarches pour :

- formuler avec précision un sujet autour d'une problématique développée en considérant l'état des connaissances ;

- élaborer un plan d'investigation ou un protocole expérimental visant à conduire une recherche qui respecte les critères de validité scientifique ;
- analyser, interpréter et critiquer les résultats obtenus et les resituer dans l'état actuel des connaissances en ostéopathie et dans d'autres sciences ;
- partager et diffuser, tant l'oral qu'à l'écrit, les nouvelles connaissances produites grâce à la recherche, en respectant les protocoles universitaires, cliniques ou scientifiques ;

Cet apprentissage de la méthodologie de la recherche est finalisé par la rédaction d'un mémoire accompagné d'une soutenance orale. Dans ce domaine de ressources, l'étudiant acquiert alors les outils nécessaires pour rendre compte de sa recherche et pour en diffuser les résultats.

Domaine 7 - Langue vivante étrangère (110 heures)

L'apprentissage de la maîtrise d'une langue vivante étrangère est une composante de la formation indispensable pour la recherche. Il favorise entre autres les échanges internationaux et l'exercice de la profession.

Sans négliger aucun des quatre savoir-faire linguistiques fondamentaux (comprendre, parler, lire et écrire la langue vivante étrangère), cet apprentissage permet de développer l'expression orale et la lecture critique de documents scientifiques.

Domaine 8 - Sciences humaines et communication (140 heures)

L'apprentissage des sciences humaines dans la formation des ostéopathes apporte aux étudiants les connaissances nécessaires à leur vie professionnelle pour les rendre aptes à interagir efficacement avec les patients, les partenaires et prestataires, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Les domaines traités enrichiront la culture générale de l'étudiant et pourront être contenus dans les champs des disciplines suivantes :

- éthique ;
- histoire des médecines ;
- histoire de l'ostéopathie ;
- psychologie ;
- psychosociologie ;
- hygiène de vie et santé publique.

Domaine 9 - Économie - Gestion - Marketing - Législation (70 heures)

Les objectifs de ces enseignements et apprentissages dans la formation de l'ostéopathe sont quadruple. En effet, il s'agit de permettre à l'étudiant de :

- mettre en œuvre des compétences en matière d'organisation et de gestion dans le cadre d'une activité libérale dans un cabinet indépendant ou en structure de groupe, et dans le cadre d'une activité salariale ;
- positionner l'activité professionnelle de l'ostéopathe dans l'environnement économique, juridique général et spécifique ;
- communiquer avec les différents partenaires connexes à l'activité professionnelle de l'ostéopathe ;
- apprendre les enjeux et le nécessaire respect de la déontologie professionnelle, permettre sa diffusion et contribuer par la suite à son enrichissement.

LEXIQUE

AIDE AU LECTEUR

Alliance thérapeutique

La collaboration fondée sur une confiance mutuelle entre le patient et les différents partenaires de santé, lui permettent d'être l'acteur privilégié de cette relation thérapeutique.

Analyse sémiologique

L'étude faite pour reconnaître et expliquer les signes cliniques et les symptômes des maladies.

Anamnèse

L'interrogatoire permettant de reconstituer l'histoire de la maladie. L'orientation ostéopathique de l'anamnèse rend nécessaire l'investigation et la prise en compte des différents facteurs environnementaux (familial, sociétal, professionnel, hygiène de vie, alimentation, activité physique et/ou sportive, climat, etc.).

Compétence

Un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations.

Composante essentielle

Une explicitation de la complexité d'une compétence.

Démarche systémique

L'approche de l'ensemble des facteurs intervenant dans les causes des dysfonctions ostéopathiques et dans les effets attendus du traitement.

Déontologie

L'ensemble des règles et des devoirs régissant une profession.

Diagnostic d'opportunité

Le raisonnement consistant à confirmer, ou non, la pertinence d'une prise en charge ostéopathique, après analyse de l'ensemble des informations recueillies au cours de l'interrogatoire, de l'observation, des tests médicaux et ostéopathiques.

Domaine de ressources

Un regroupement d'apprentissages configuré à partir des disciplines.

Dysfonction somatique

Le terme ostéopathique désignant une restriction ou un excès de mobilité.

Empathie

La qualité à percevoir et intégrer les sentiments et les émotions d'un tiers.

Hypothèse étiologique

Les causes supposées à l'origine de la maladie.

Niveau de développement

Le franchissement d'une étape de développement nettement définie par l'intermédiaire d'une trajectoire de développement.

Mobilité physiologique

La mobilité articulaire habituelle propre à chaque individu.

Situation professionnelle

Un contexte ou un lieu de mise en œuvre d'une compétence.

Techniques ostéopathiques myo-fasciales

Les techniques s'adressant aux structures anatomiques impliquées indirectement dans le fonctionnement de l'appareil locomoteur.

Techniques ostéopathiques musculo-squelettiques

Les techniques s'adressant aux structures anatomiques impliquées directement dans le fonctionnement de l'appareil locomoteur.

Tissu

L'ensemble des cellules constituant une structure destinée à une fonction (exemple : os, muscle, peau...).

Trajectoire de développement

Un parcours d'apprentissage d'un étudiant en référence à une compétence.

LE SNEO

Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur en Ostéopathie (SNEO) regroupe les établissements d'enseignement supérieur en ostéopathie qualifiés de l'appellation "écoles historiques" par la profession.

Ces établissements ont tous une existence bien antérieure à la loi de mars 2002 reconnaissant officiellement l'enseignement et l'exercice de l'ostéopathie en France. C'est donc un gage de savoir-faire et de savoir-former des praticiens en ostéopathie de grande compétence et de grande sécurité pour les patients.

Grâce à cette longue expérience acquise depuis leur création, avec un corps enseignant spécifique et exclusivement attaché à cette formation, ces établissements, dispensent exclusivement en formation initiale après le baccalauréat, un enseignement supérieur du plus haut niveau, à l'exclusion de toute formation complémentaire à un diplôme paramédical.

L'homologation par l'État du titre d'ostéopathe au Niveau I, décerné par ces établissements comme titre national professionnel enregistré auprès du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), est un des critères de qualité et de sérieux qui doivent être pris en compte pour le choix d'un établissement d'enseignement en ostéopathie. La certification de Niveau I est la plus haute distinction délivrée au niveau national en matière de responsabilité professionnelle. Au niveau européen, elle correspond au niveau 7-8 (niveau doctoral).

Cette homologation reconnaît le caractère professionnel des diplômes délivrés par ces établissements.

La formation initiale, dispensée dans ces établissements, est en conformité :

- Au niveau européen, avec les standards en 3 cycles universitaires (Licence, Master, Doctorat), déterminés par les accords de Bologne au sein de l'espace universitaire de l'Union Européenne ;
- Au niveau international, avec les normes d'enseignement recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Le SNEO et ses membres veillent en permanence à :

- Assurer et perpétuer l'enseignement de l'ostéopathie selon ses principes et fondements ;
- Dispenser des enseignements du savoir et du savoir-faire aboutissant à de réelles compétences de praticien de première intention ;
- Engager tous les moyens techniques, pédagogiques et académiques assurant une qualité conforme aux attentes de la profession et des pouvoirs publics ;
- Développer la qualité de l'enseignement, avec les organismes compétents, pour valoriser la sécurité des usagers ;
- Développer la recherche appliquée dans chaque établissement membre.

www.sneo.fr

Les écoles membres du SNEO sont :

Centre International D'Ostéopathie - CIDO Saint-Étienne www.cido.fr

Collège Ostéopathique de Provence - COP Marseille www.copr.com

École Supérieure d'Ostéopathie - ESO Paris - Marne la Vallée www.eso-suposteo.fr

Institut des Hautes Études Ostéopathiques - IdHEO Nantes www.idheo.com

Institut Supérieur d'Ostéopathie Lyon - ISOstéo Lyon www.isosteo.fr

Institut Toulousain d'Ostéopathie - ITO Toulouse www.ito.fr

